

COMPTE – RENDU

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20 FEVRIER 2012

SIEGE SOCIAL – GUEUX

Nombre de conseillers :		Date de convocation : 13 février 2012
En exercice : 51	Présents : 39	Date d'affichage : 13 février 2012
Votants : 42		

L'an deux mil douze, le 20 février, le Conseil de la Communauté de Communes Champagne Vesle légalement convoqué, s'est réuni publiquement à Gueux, sous la présidence de M. Luc BZDAK, Président.

Etaient présents tous les membres en exercice à l'exception de :

M. Hubert CROZAT représenté par M. Jean-Claude CONREAU, M. Hubert HOFFMANN représenté par M. Philippe FENEUIL, M. Claude MAUPRIVEZ représenté par M. Bernard ROUSSEAU, MM. Jean-Pierre RONSEAUX, Didier DELAVELLE, Michel FRUIT, Frédéric MASSONOT excusés, MM Jean-Yves LEROY, Benoit DINVAUT, Guillaume LONGUET, Vincent PORET, Bruno THOMAS.

Monsieur Philippe CAUSSE a été nommé secrétaire.

M. Luc BZDAK remercie les membres de l'Assemblée pour leur présence.

Avant de débiter l'ordre du jour, le Président rappelle que lorsqu'une commune sollicite des travaux, il est impératif d'une part, qu'elle en avertisse par écrit la Communauté de communes et d'autre part, qu'elle prenne une délibération en ce sens. Ainsi, ces travaux seront étudiés par la commission compétente, ils seront programmés et réalisés suivant les disponibilités budgétaires dans les meilleurs délais.

M. Luc BZDAK donne ensuite la parole à M. Francis BLIN pour la présentation de la commission assainissement qui s'est réunie le 16 février 2012.

La consultation d'un marché de travaux à bons de commande pour les petites et moyennes opérations 2012 / 2015 a eu lieu du 5 décembre 2011 au 13 janvier 2012. A l'issue de celle-ci, la commission assainissement propose de retenir l'entreprise SO.LO.TRA. M. Francis BLIN souligne que les prix des prestations sont sensiblement du même niveau que pour le marché précédent. Seuls les matériaux et fournitures sont plus onéreux.

La délibération suivante donne l'autorisation au Président de signer ce marché à bons de commande pour le programme 2012 / 2015 des Petites et Moyennes Opérations d'assainissement.

M. Luc BZDAK donne lecture de la délibération.

01/2012	Petites et Moyennes opérations d'assainissement eaux pluviales et eaux usées (Réparations, extensions et renforcements de réseaux d'assainissement) Programme communautaire 2012-2015 Autorisation donnée au Président à signer le marché de travaux à bons de commande d'une durée maximale de 4 ans
----------------	--

Le Conseil Communautaire,

Vu l'appel à la concurrence en date du 05 décembre 2011, lancé par le Président engageant une consultation pour le marché en procédure adaptée relatif aux travaux de petites et moyennes opérations sur des réseaux d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales.

Vu le rapport d'analyse des offres produit par CEREG Pays de Champagne en sa qualité de maître d'œuvre,

Vu l'avis de la commission Assainissement réunie en date du 16 février 2012, décidant de retenir l'entreprise SO.LO.TRA,

Après en avoir délibéré,

AUTORISE le Président à signer le marché à bons de commande relatif aux travaux de petites et moyennes opérations sur les réseaux d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales avec l'entreprise ci-dessus désignée.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

M. Francis BLIN reprend la lecture du compte-rendu de la commission assainissement.

Les subventions dues aux habitants des villages de COURMAS, BOUILLY et SERMIERS, seront versées courant avril. Le taux d'aide est de 46 % du prix de référence (année 2010) au lieu de 40 % prévu initialement (année 2008).

M. René FRESNE demande un rappel des prix de référence :

En 2008 : montant plafonné à 2 200 € - subvention: 40 %
En 2010 : montant plafonné à 2 700 € - subvention: 46 %.

M. Francis BLIN demande à M. Luc BZDAK de donner lecture de la délibération n° 2 concernant les travaux d'assainissement sur ECUEIL et JOUY-lès-REIMS.

02/2012	Réseau collectif d'eaux usées rue de Villers-aux-Nœuds et ruelle de la Croix à ECUEIL Réseau collectif d'eaux usées rue des Jaurielles à JOUY-lès-REIMS Demande de subventions
----------------	--

Le Président rappelle aux membres de l'assemblée que les communes d'ECUEIL et de JOUY-lès-REIMS ont engagé des programmes de réfection de voiries communales et la Communauté de communes Champagne Vesle a fait réaliser des inspections télévisées des réseaux unitaires existants dans leur emprise.

Les conclusions de ces inspections préconisent la réhabilitation des réseaux d'eaux usées, en collectif, de ces deux rues et les conclusions de l'étude diagnostic des réseaux d'Ecueil, réalisée par le bureau d'études Austral, préconisent également l'extension du réseau d'assainissement, ruelle de la Croix.

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

DECIDE -de réaliser les travaux d'eaux usées de la rue de Villers-aux-Nœuds et de la ruelle de la Croix à ECUEIL pour un montant estimatif de 120 000 € HT,

-de réaliser les travaux d'eaux usées de la rue des Jaurielles à JOUY-lès-REIMS pour un montant estimatif de 85 000 € HT,

APPROUVE les avant projets sommaires établis par le maître d'œuvre CEREG Pays de Champagne,

SOLLICITE l'octroi d'une subvention au taux le plus élevé auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et du Conseil Général de la Marne,

AUTORISE le Président à signer tous les marchés, bons de commande et pièces relatives à ce dossier.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité.

M. Francis BLIN rappelle que les délibérations relatives au zonage d'assainissement des communes rattachées à la STEP de MUIZON ainsi que celle de la commune d'ECUEIL doivent impérativement être transmises à la Communauté de communes pour le 31 mars au plus tard.

M. Luc BZDAK donne ensuite lecture de la délibération n° 3

03/2012

Commune de FAVEROLLES-et-COEMY :
Extension Basse Tension pour alimenter le pôle scolaire

Le Président présente aux membres de l'assemblée le devis établi par les services du SIEM pour l'extension de réseau alimentant le pôle scolaire à FAVEROLLES-et-COEMY.

Les travaux sont estimés à 2 875 €.

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

ACCEPTE ces travaux d'extension d'un montant de 2 875 € et charge Monsieur le Président des formalités.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité.

M. Luc BZDAK propose ensuite à M. Bernard ROUSSEAU de prendre la parole pour rendre compte à l'Assemblée des sujets abordés lors de la dernière réunion du SIEPRUR.

Lors de cette rencontre, 3 informations concernant directement notre Communauté de communes ont été données.

- ✓ une subvention de 476 735 € pour l'école de FAVEROILES.
- ✓ Une subvention de 176 877 € au Syndicat Scolaire de ROSNAY.
- ✓ Concernant l'O.R.A.C. Cette opération a été bien perçue. Cependant beaucoup de dossiers sont dans l'attente du déblocage de la 2eme tranche des services de l'état (demande faite en novembre 2010)

M. Philippe FENEUIL souligne que ces subventions sont complémentaires à celles initialement prévues.

M. Bernard ROUSSEAU indique également que le SIEPRUR doit effectuer la révision du SCOT avant le mois de janvier 2016. Il sensibilise les membres de l'Assemblée sur ce dossier, en leurs conseillant d'être présents aux réunions lorsqu'ils seront invités. En effet le SCOT est opposable au PLU. Les décisions qui seront prises pourront engager nos collectivités.

M. Luc BZDAK informe l'Assemblée qu'une rencontre a eu lieu entre la Communauté de Communes Champagne Vesle et les communes de BOULEUSE, CHENAY et COURTAGNON afin de connaître leurs attentes et permettre une bonne intégration au sein de notre communauté de communes. Ces 3 communes adopteront nos compétences et désirent rejoindre la Communauté de communes au 1^{er} janvier 2013.

M. Pierre GEORGIN informe l'Assemblée de l'avancement de l'intégration de sa commune à la Communauté d'Agglomération de Reims. Celle-ci sera vraisemblablement effective le 1^{er} janvier 2013. Cette date sera confirmée dans le courant du mois d'avril.

M. Luc BZDAK informe M. Pierre GEORGIN qu'une rencontre avec les services de l'assainissement de la Communauté d'Agglomération de Reims notamment avec Monsieur

Jean-Pierre Fortuné et Monsieur Jean-Christophe Inglard est programmée pour le 15 mars 2012 à 11 heures.

M. Bernard ROUSSEAU informe l'assemblée que la commune de THILLOIS a demandé des éléments chiffrés concernant le coût des transports en commun sur la Z.A.C. de THILLOIS. En effet la participation demandée pour ce service est passée de 45 000 € à 69 000 €.

Mme Anny DESSOY demande si la carte scolaire restera inchangée.

Lors de la dernière réunion au Collège de GUEUX concernant les effectifs, il a été indiqué que les enfants des communes, devant rejoindre la Communauté de communes Champagne Vesle, devraient obtenir une dérogation pour s'inscrire au Collège de GUEUX.

M. Luc BZDAK indique que pour l'instant il n'y a rien de changé. Une date de rencontre sera sollicitée auprès de M. Bruno COCHEME, Président de la Communauté de communes Ardre et Tardenois, pour aborder tous les sujets concernant l'intégration des communes de Bouleuse et de Courtagon.

La commune de CHENAY a délibéré pour demander le rattachement des collégiens au collège de GUEUX.

M. Luc BZDAK informe l'Assemblée que les communes de BRANSCOURT et ROSNAY ont délibéré pour accepter le projet d'études éolien. Il demande aux communes concernées par ce projet de bien vouloir délibérer rapidement afin de connaître leur intention.

M. Claude LAMPE précise que la commune de COURCELLES SAPICOURT a délibéré.

La prochaine réunion du conseil communautaire a été fixée au 29 mars 2012 à 20 H 30. Celle-ci sera consacrée aux votes des budgets 2012 dont les orientations seront présentées au conseil communautaire lors d'une réunion de travail qui aura lieu le 22 mars 2012

Aucune autre question n'étant posée, M. Luc BZDAK lève la séance.